

## FACULTÉ DES SCIENCES

## UNIVERSITÉ McGILL

## **BUREAU DU DOYEN**

**Destinataires:** 

Membres du personnel administratif et de soutien à temps plein attachés aux Facultés des sciences de l'agriculture et de l'environnement, de médecine dentaire, de génie, de médecine et des sciences, Bibliothèque de l'Université et services administratifs et de soutien hors faculté rattachés au Viceprincipal exécutif adjoint.

Le Sénat de l'Université McGill se compose 111 membres, dont six sont des représentants du personnel administratif et de soutien à temps plein (deux de chacun des trois corps constituants). Ces trois corps constituants sont les suivants :

- Groupe 1 Facultés des arts, des sciences de l'éducation, de droit et de gestion; École Schulich de musique, École d'éducation permanente; Services administratifs et de soutien hors faculté rattachés au Vice-principal exécutif et vice-principal (enseignement), au Vice-principal (recherche et innovation), à la Principale et à la Secrétaire générale;
- Groupe 2 <u>Facultés des sciences de l'agriculture et de l'environnement, de médecine dentaire, de génie, de médecine et des sciences, Bibliothèque de l'Université et services administratifs et de soutien hors faculté rattachés au Vice-principal exécutif adjoint;</u>
- Groupe 3 Services administratifs et de soutien hors faculté rattachés aux Vice-principaux (administration et finances) et (avancement universitaire).

## APPEL DE CANDIDATURES

Nous lançons un appel de candidatures auprès des membres du personnel administratif et de soutien à temps plein de l'Université rattachés au **Groupe 2**, pour le poste suivant au Sénat :

**Un** représentant pour un mandat de trois ans débutant le 1<sup>er</sup> septembre 2018 afin de succéder à Mme Antonia Di Paola (Faculté des Sciences), dont le mandat arrive à échéance le 31 août 2018.

M. Jarrod Nicholl (Centre des ressources animales) conserve ses fonctions de représentant du Groupe 2 jusqu'au 31 août 2019.

Les candidatures doivent porter la signature de la personne qui propose la candidature et de deux répondants, ainsi que le consentement de la personne dont la candidature est proposée. Personne ne peut proposer la candidature de plus d'un candidat pour le poste; les répondants peuvent appuyer autant de candidatures qu'ils le souhaitent. Prière de noter que seuls les membres à temps plein du personnel administratif et de soutien de l'Université occupant un poste relevant du Groupe 2 peuvent être nommés, proposer ou appuyer une candidature.

Les destinataires de cet appel à candidatures ont la possibilité de vérifier les listes électorales à la recherche de toute erreur ou omission. Sur demande, cette liste sera mise à leur disposition pour consultation au Secrétariat. Toute demande de modification à la liste doit être soumise au Secrétariat au moins cinq jours (5) avant la fin de la période électorale et sera présentée pour révision aux Ressources humaines.

Les personnes dont la candidature est proposée doivent rédiger une déclaration de 100 mots maximum en anglais et français exposant les motifs de leur candidature. Cette déclaration, accompagnée du formulaire de mise en candidature, doit parvenir avant midi (12h00) le jeudi 22 mars 2018. Le formulaire officiel de mise en candidature est joint en annexe. Il peut être photocopié au besoin, mais seules les candidatures présentées sur un formulaire officiel seront recevables.

Les mises en candidatures doivent être transmises au Doyen de la faculté des sciences, Pavillon Dawson, 2<sup>e</sup> étage, bureau 210 avant midi (12h00), **le jeudi 22 mars 2018**. Tous les formulaires officiels de mise en candidature doivent être remplis au complet pour être recevables.

Si plus d'une candidature est recue, des élections seront organisées.

Professeur Bruce Lennox Doyen, Faculté des sciences

R Klemand